

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 3 novembre 2020

A **19h00**

A la salle des Fêtes G. POMPIDOU

---

### ORDRE DU JOUR

---

- ❖ **Point sur la rentrée scolaire**
- ❖ **Point sur COVID : nombre d'agents touchés, prime exceptionnelle**
- ❖ **Point cas COVID : 4 dont une quinzaine de personnes impactées, restauration assurée**

➤ **Approbation du compte-rendu de la séance du 29 septembre 2020**

### FONCTIONNEMENT DES INSTANCES COMMUNALES

**1- Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal**

*Rapporteur* : M. Dorland

### PÔLE ENFANCE

**2- Conventions entre la commune de Longjumeau et Epinay-sur-Orge pour la prise en charge des frais de restauration scolaire pour des élèves scolarisés en ULIS (unité localisée pour l'insertion scolaire)**

*Rapporteur* : C. Randoing

**3- Convention d'objectifs et de financement entre la ville d'Epinay-sur-Orge et la Caisse d'allocations familiales de l'Essonne pour les activités périscolaires et extra scolaires des mineurs âgés de plus de 12 ans.**

*Rapporteur* : C. Randoing

### URBANISME

**4- Maintien d'une taxe d'aménagement à taux majoré**

*Rapporteur* : O. Marchau

**5- Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay**

*Rapporteur* : O. Marchau

### FINANCES

**6- Présentation du rapport du 30 septembre 2020 de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT)**

*Rapporteur* : L. Castaings

**7- Rapport comportant les observations définitives de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay concernant les exercices 2016 et suivants**

*Rapporteur* : L. Castaings

**8- Effacement d'une dette par suite d'une décision de la commission de surendettement de l'Essonne**

*Rapporteur* : L. Castaings

## RESSOURCES HUMAINES

**9- Modification du tableau des effectifs**

*Rapporteur* : M. Dorland

## DIVERS

**10- Approbation du rapport d'activité 2019 du Syndicat de l'Orge, de la Remarde et de la Predecelle (SYORP)**

*Rapporteur* : M. Dorland

## TABLEAU DES DÉCISIONS

En application des dispositions de l'article L.2122-22 et l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire communique au Conseil municipal les décisions administratives qu'il a été amené à prendre depuis le 13 juillet 2020, par délégation du Conseil municipal (délibération n°33/2020 du 13 juillet).

|                |  |
|----------------|--|
| <b>19/2020</b> | - Signature d'un contrat de prestation ayant pour objet l'organisation d'un spectacle pyrotechnique musical lors de la manifestation « la rentrée » le 12 septembre 2020, pour un montant de 6 000 € TTC.                    |
| <b>20/2020</b> | - Signature d'un contrat de prestation ayant pour objet l'organisation d'un spectacle pyrotechnique musical lors de la manifestation « la rentrée » le 12 septembre 2020, pour un montant de 1 100 € TTC.                    |
| <b>21/2020</b> | Décision annulée   |
| <b>22/2020</b> | - Réalisation d'une analyse financière de la commune d'Epinay-sur-Orge, par le CIG de la Grande Couronne, pour un montant de 2 432 € TTC.  |
| <b>23/2020</b> | - Signature d'un contrat de prestation ayant pour objet une prestation musicale lors de la manifestation « la rentrée » le 12 septembre 2020, pour un montant de 70 € TTC.   |
| <b>24/2020</b> | - Souscription d'une assurance dommage ouvrage relative à la construction d'une médiathèque et de ses services associés, auprès du courtier d'assurances « Hoquet et Hille Assurances », pour un montant de 31 514,44 € TTC. |
| <b>25/2020</b> | - Signature d'un contrat avec « la compagnie des 3 chardons SARL » concernant un spectacle vivant en direction des enfants de l'accueil de loisirs maternel, le 21 octobre 2020 pour un montant de 750 € TTC.                |
| <b>26/2020</b> | - Signature d'une convention d'utilisation de la piscine de Longjumeau par la ville d'Epinay-sur-Orge pour des séances les 8 et 15 décembre 2020, pour un montant de 1 385,72 € TTC.   |
| <b>27/2020</b> | - Signature d'un contrat avec la compagnie Princesse moustache école maternelle Albert Camus le 3 décembre.  |
| <b>28/2020</b> | - Réalisation d'un emprunt de 750 000 € auprès de la Caisse d'Epargne afin de financer les travaux d'investissement de 2020.   |
| <b>29/2020</b> | - Signature d'un contrat avec « La Nimée compagnie » concernant un spectacle vivant en direction des enfants de l'accueil de loisirs maternel, le 4 novembre 2020 pour un montant de 330 € TTC.                              |
| <b>30/2020</b> | - Signature d'un contrat avec « Fm média, les aventures de Léo » concernant un spectacle vivant en direction des enfants de l'accueil de loisirs maternel, le 16 décembre 2020 pour un montant de 575 € TTC.                 |
| <b>31/2020</b> | - Signature d'un contrat avec la « SARL derrière la magie » concernant un spectacle de magie en direction des enfants de l'accueil de loisirs maternel, le 22 décembre 2020 pour un montant de 840 € TTC.                    |